



Intitulé :	IA générative, protection de l'entreprise et de ses informations sensibles (1 journée)
Pour qui :	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborateurs faisant appel à l'IA générative au sein de l'entreprise. - Experts dans le domaine sécurité/sûreté (directeur sûreté, RSSI, officier de sécurité, délégué à la défense et à la sécurité...). - DSI. - DPO. - Membres de l'équipe dirigeante (CODIR...).
Enjeu :	Intégrer pleinement les apports de l'IA générative tout en protégeant au mieux l'entreprise des risques éventuels.
Prérequis :	Aucun.
Objectifs :	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'avoir une vue complète des risques liés à une utilisation non contrôlée de l'IA générative au sein de l'entreprise. - D'identifier et de mettre en œuvre les actions et les comportements adéquats pour protéger les informations sensibles dans le cadre de l'utilisation de l'IA générative. - D'intégrer leur action dans le cadre d'une politique de protection globale de l'entreprise.
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Les concepts clés de l'IA. - L'IA Act. - La notion d'informations sensibles. - IA et cybercriminalité. - L'utilisation de l'IA générative de manière clandestine : des clés pour comprendre. - Les risques liés à l'utilisation non-contrôlée de l'IA générative au sein de l'entreprise : fuites involontaires, hallucinations, biais, non-conformité réglementaire, sur-dépendance, atteinte à la réputation, freins à la transformation... - Les risques liés à l'écosystème de l'entreprise. - Mettre en place une politique d'utilisation de l'IA générative et décliner celle-ci d'une manière pratique sur la durée.
Points forts/ moyens pédagogiques :	<p>Formation dispensée par un expert dans le domaine de la protection de l'information des organisations.</p> <p>Approche positive du sujet axée avant tout sur les comportements humains et la responsabilisation des collaborateurs.</p> <p>Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apports du formateur ; - Echanges de pratiques et retours d'expérience ; - QCM d'évaluation finale des connaissances ; - Remise de documents pratiques sur une clé USB à chaque stagiaire à l'issue de la formation.



Suite	IA générative, protection de l'entreprise et de ses informations sensibles (1 journée)
Modalités :	<p>Durée : 1 journée en présentiel.</p> <p>Formation en intra-entreprise de 4 à 10 personnes au sein des locaux de nos clients.</p> <p>Nos dispositifs de formation sont adaptés aux personnes en situation de handicap (accueil à temps partiel ou discontinu si nécessaire, évaluation des compétences adaptée, accessibilité logistique répondant aux normes en vigueur).</p>
Montant :	1.150 € net de taxes par personne. Groupes : nous consulter.
Code formation :	IA/2025/FS
Le plus :	<p>Formation personnalisée en fonction de l'entreprise et de son niveau de maturité dans le domaine de l'utilisation de l'IA.</p> <p>Cette formation peut être intégrée dans un processus de « on boarding » des nouveaux collaborateurs ou dans le cadre d'un « graduate program ».</p>